

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL – VALLEE SUD – GRAND PARIS
GRILLE TARIFAIRE ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025
CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL DE MALAKOFF

I- DROITS D'INSCRIPTION : 9,30 €

II - COTISATIONS

A. Danse

TRANCHES QUOTIENT	Tranche 1 de 214€ à 641€ compris	Tranche 2 Supérieur à 641€ et inférieur ou égal à 936€	Tranche 3 Supérieur à 936€ et inférieur ou égal à 1160€	Tranche 4 Supérieur à 1160€ et inférieur ou égal à 1437€	Tranche 5 Supérieur à 1437€ et inférieur ou égal à 1927€	Tranche 6 Supérieur à 1927€ et inférieur ou égal à 2409€	Tranche 7 Supérieure à 2409€ jusqu'à 3504€ inclus	Hors Territoire et sans quotient familial
Cursus danse	39,40 € à 180,20 €	180,20 € à 270,30 €	270,30 € à 315,35 €	315,35 € à 326,60 €	326,60 € à 349,10 €	349,10 € à 401,30 €	401,30 € à 603,00 €	603,00 €
Initiation ou activité danse contemporaine, ou activité chorégraphique supplémentaire	33,80 € à 112,60 €	112,60 € à 157,65 €	157,65 € à 180,20 €	180,20 € à 191,45 €	191,45 € à 213,95 €	213,95 € à 245,30 €	245,30 € à 447,50 €	447,50 €

B. Théâtre

TRANCHES QUOTIENT	Tranche 1 de 214€ à 641€ compris	Tranche 2 Supérieur à 641€ et inférieur ou égal à 936€	Tranche 3 Supérieur à 936€ et inférieur ou égal à 1160€	Tranche 4 Supérieur à 1160€ et inférieur ou égal à 1437€	Tranche 5 Supérieur à 1437€ et inférieur ou égal à 1927€	Tranche 6 Supérieur à 1927€ et inférieur ou égal à 2409€	Tranche 7 Supérieure à 2409€ jusqu'à 3504€ inclus	Hors Territoire et sans quotient familial
Eveil	33,80 € à 112,60 €	112,60 € à 157,65 €	157,65 € à 180,20 €	180,20 € à 191,45 €	191,45 € à 213,95 €	213,95 € à 245,30 €	245,30 € à 447,50 €	447,50 €
Initiation, découverte	33,80 € à 123,90 €	123,90 € à 202,70 €	202,70 € à 214,00 €	214,00 € à 236,50 €	236,50 € à 247,80 €	247,80 € à 289,90 €	289,90 € à 492,00 €	492,00 €
Cursus théâtre	39,60 € à 180,20 €	180,20 € à 225,25 €	225,25 € à 270,30 €	270,30 € à 315,50 €	315,50 € à 337,90 €	337,90 € à 360,40 €	360,40 € à 558,50 €	558,50 €
Atelier de pratique adulte amateur	33,80 € à 112,60 €	112,60 € à 157,65 €	157,65 € à 180,20 €	180,20 € à 191,45 €	191,45 € à 213,95 €	213,95 € à 245,30 €	245,30 € à 447,50 €	447,50 €

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL – VALLEE SUD – GRAND PARIS
GRILLE TARIFAIRE ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025
CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL DE MALAKOFF

C. Musique

TRANCHES QUOTIENT	Tranche 1 de 214€ à 641€ compris	Tranche 2 Supérieur à 641€ et inférieur ou égal à 936€	Tranche 3 Supérieur à 936€ et inférieur ou égal à 1160€	Tranche 4 Supérieur à 1160€ et inférieur ou égal à 1437€	Tranche 5 Supérieur à 1437€ et inférieur ou égal à 1927€	Tranche 6 Supérieur à 1927€ et inférieur ou égal à 2409€	Tranche 7 Supérieure à 2409€ jusqu'à 3504€ inclus	Hors Territoire et sans quotient familial
Cursus et parcours personnalisé	62,00 € à 281,55 €	281,55 € à 394,15 €	394,15 € à 461,75 €	461,75 € à 506,80 €	506,80 € à 551,85 €	551,85 € à 585,95 €	585,95 € à 781,75 €	781,75 €
Pratiques Collectives	28,20 € à 112,60 €	112,60 € à 146,40 €	146,40 € à 169,00 €	169,00 € à 225,25 €	225,25 € à 236,50 €	236,50 € à 247,90 €	247,90 €	247,90 €
Eveil Musical	33,80 € à 112,60 €	112,60 € à 157,65 €	157,65 € à 180,20 €	180,20 € à 191,45 €	191,45 € à 213,95 €	213,95 € à 245,30 €	245,30 € à 447,50 €	447,50 €
Formation musicale seule	33,80 € à 112,60 €	112,60 € à 157,65 €	157,65 € à 180,20 €	180,20 € à 191,45 €	191,45 € à 213,95 €	213,95 € à 245,30 €	245,30 € à 447,50 €	447,50 €
Orchestre inter-conservatoire / Orchestre d'harmonie								Tarif unique 150,00 €

III – LOCATION D'INSTRUMENT

TRANCHES QUOTIENT	Tranche 1 de 214€ à 641€ compris	Tranche 2 Supérieur à 641€ et inférieur ou égal à 936€	Tranche 3 Supérieur à 936€ et inférieur ou égal à 1160€	Tranche 4 Supérieur à 1160€ et inférieur ou égal à 1437€	Tranche 5 Supérieur à 1437€ et inférieur ou égal à 1927€	Tranche 6 Supérieur à 1927€ et inférieur ou égal à 2409€	Tranche 7 Supérieure à 2409€ jusqu'à 3504€ inclus	Hors Territoire et sans quotient familial
Par trimestre	22,10 € à 28,20 €	28,20 € à 33,80 €	33,80 € à 39,40 €	39,40 € à 45,10 €	45,10 € à 56,30 €	56,30 € à 67,60 €	67,60 € à 111,10 €	111,10 €

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL – VALLEE SUD – GRAND PARIS

GRILLE TARIFAIRE ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL DE MALAKOFF

IV – PRINCIPES DE FACTURATION, MODALITES ET ECHANCIERS

Les échéanciers proposés pour acquitter les frais de scolarité diffèrent selon le moyen de paiement retenu par les usagers.

- Pour les usagers choisissant le prélèvement automatique, le paiement des frais de scolarité est réparti à parts égales sur 6 mois (prélèvement tous les 15 du mois, de décembre 2024 à mai 2025)
Ce moyen de paiement nécessite que les usagers fournissent à l'établissement :
 - le Relevé d'Identité Bancaire du compte à prélever
 - le mandat d'autorisation de prélèvement (dont le modèle aura préalablement été fourni par le conservatoire), dûment renseigné et signé par le redevable
- Pour les usagers choisissant l'un des moyens de paiement suivants : paiement en ligne via l'extranet famille, carte bancaire, chèque, espèce, Pass+ Hauts-de-Seine, chèques Vacances...), les frais de scolarité peuvent être réglés :
 - soit en 1 versement unique global (le 15 décembre 2024 au plus tard),
 - soit en 3 versements (échéance n°1 : 15/12/2024 – n°2 : 15/02/2025 – n°3 : 15/04/2025).

Quelle que soit la modalité retenue, les cotisations sont dues pour l'année étant entendu qu'aucune minoration ni report, qu'aucun remboursement total ou partiel ne pourra avoir lieu sauf en cas de circonstance exceptionnelle dûment reconnue.